

COMITE DE JUMLEAGE LES MATHES
SAMEDI 18 MAI 24 – VIDE GRENIERS - CENTRE COMMERCIAL LA PALMYRE
Accueil des exposants à 6 H30 à 8 H

VOUS SEREZ INSTALLES SUIVANT VOTRE ARRIVEE, A LA SUITE LES UNS DES AUTRES.
Si vous voulez être à cote d'amis, il vous faut arriver les uns derrière les autres.

Tout emplacement payé mais non occupé à 8 heures sera considéré comme étant libre

BULLETIN D'INSCRIPTION et ATTESTATION SUR L'HONNEUR (merci d'écrire bien lisiblement)

Professionnels

Je soussigné(e).....
RAISON SOCIALE.....
EXTRAIT KBIS.....

Particuliers

NOM.....
PRENOM TELEPHONE.....
ADRESSE.....
N° DE CARTE IDENTITE OU PASSEPORT OU PERMIS CONDUIRE.....
DELIVRE(E) LE..... PAR.....
TEL :
E-MAIL :

3 € le mètre. Je réserve un emplacement X 3 € = _____ Euros (chèque à l'ordre du comité de jumelage)
N° immatriculation de mon véhicule que je garderai derrière mon stand :.....Longueur : m
Sachant que si je garde mon véhicule derrière mon stand, je prends minimum 5 ml et si mon véhicule est plus long, je prends la longueur de mon véhicule)
Pour les exposants, un apéritif vous sera servi vers 12h 30.

REGLEMENT

Le COMITE DE JUMELAGE prendra votre réservation sous les conditions suivantes :

Bulletin d'inscription entièrement complété, **vosre règlement** ainsi que la **copie recto/verso de la carte nationale d'identité** ou passeport ou permis de conduire pour les particuliers, **vosre N° de carte et copie de vosre extrait KBIS de moins de 3 mois pour les professionnels.**

Le Comité de jumelage se réserve le droit d'exclure toutes personnes pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.

1-Toute annulation de votre part (même pour intempéries) ne pourra donner lieu au remboursement de l'inscription qui restera acquise à l'association à titre d'indemnité. En cas d'annulation par l'organisateur, vous serez prévenu par e-mail ou tel, les chèques de réservations ne seront pas encaissés)

2- Les objets présentés demeurent sous l'entière responsabilité du vendeur. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de casse, de vol, de recel ou autre incident. Vous devez apporter votre matériel (table, chaise, portant...)
Sont interdits à la vente les armes à feu, animaux, véhicules à moteur ainsi que nourriture et alcool.

3- Pour des raisons de sécurité, les participants ne devront pas quitter leur emplacement avant **18 heures.30**

NB : les particuliers qui achètent des objets pour les revendre et qui participent fréquemment à des manifestations de ce type, se livrent clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire. Dans ce cas, ils s'exposent aux sanctions prévues par la loi (amende et emprisonnement).

Afin de respecter la législation en vigueur en matière de marchés à la brocante vide-greniers, soumis à une autorisation municipale et un arrêté préfectoral, les renseignements fournis seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la sous-préfecture.

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux ventes ou déballages dans l'année.

(pour les particuliers vu le décret 2009-16 du 07/01/2009)

Fait à _____, le : _____ Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

Chèque à Libeller au nom COMITE DE JUMELAGE LES MATHES – à envoyer 23 rue Léon Nicolle 17570 LES MATHES

**A votre arrivée, passer obligatoirement au stand organisation qui vous indiquera votre emplacement.
UNE SEULE ENTREE, AV. de l'Océan**

COMITE DE JUMLEAGE LES MATHES
SAMEDI 18 MAI 24 – VIDE GRENIERS -CENTRE COMMERCIAL LA PALMYRE
Accueil des exposants à 6 H30 à 8 H

VOUS SEREZ INSTALLES SUIVANT VOTRE ARRIVEE, A LA SUITE LES UNS DES AUTRES.
Si vous voulez être à cote d'amis, il vous faut arriver les uns derrière les autres.

Tout emplacement payé mais non occupé à 8 heures sera considéré comme étant libre

BULLETIN D'INSCRIPTION et ATTESTATION SUR L'HONNEUR (merci d'écrire bien lisiblement)

Professionnels

Je soussigné(e).....
RAISON SOCIALE.....
EXTRAIT KBIS.....

Particuliers

NOM.....
PRENOM TELEPHONE.....
ADRESSE.....
N° DE CARTE IDENTITE OU PASSEPORT OU PERMIS CONDUIRE.....
DELIVRE(E) LE..... PAR.....
TEL :
E-MAIL :

3 € le mètre. Je réserve un emplacement X 3 € = _____ Euros (chèque à l'ordre du comité de jumelage)
N° immatriculation de mon véhicule que je garderai derrière mon stand :.....Longueur : m
Sachant que si je garde mon véhicule derrière mon stand, je prends minimum 5 ml et si mon véhicule est plus long, je prends la longueur de mon véhicule)
Pour les exposants, un apéritif vous sera servi vers 12h 30.

REGLEMENT

Le COMITE DE JUMELAGE prendra votre réservation sous les conditions suivantes :

Bulletin d'inscription entièrement complété, **vosre règlement** ainsi que la **copie recto/verso de la carte nationale d'identité** ou passeport ou permis de conduire pour les particuliers, **vosre N° de carte et copie de vosre extrait KBIS de moins de 3 mois pour les professionnels.**

Le Comité de jumelage se réserve le droit d'exclure toutes personnes pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.

1-Toute annulation de votre part (même pour intempéries) ne pourra donner lieu au remboursement de l'inscription qui restera acquise à l'association à titre d'indemnité.) En cas d'annulation par l'organisateur, vous serez prévenu par e-mail ou tel, les chèques de réservations ne seront pas encaissés)

2- Les objets présentés demeurent sous l'entière responsabilité du vendeur. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de casse, de vol, de recel ou autre incident. Vous devez apporter votre matériel (table..)
Sont interdits à la vente les armes à feu, animaux, véhicules à moteur ainsi que nourriture et alcool

3-Pour des raisons de sécurité, les participants ne devront pas quitter leur emplacement avant **18 heures.30**

NB : les particuliers qui achètent des objets pour les revendre et qui participent fréquemment à des manifestations de ce type, se livrent clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire. Dans ce cas, ils s'exposent aux sanctions prévues par la loi (amende et emprisonnement).

Afin de respecter la législation en vigueur en matière de marchés à la brocante vide-greniers, soumis à une autorisation municipale et un arrêté préfectoral, les renseignements fournis seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la sous-préfecture.

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux ventes ou déballages dans l'année.

(pour les particuliers vu le décret 2009-16 du 07/01/2009)

Fait à _____, le : _____ Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

Chèque à Libeller au nom COMITE DE JUMELAGE LES MATHES – à envoyer 23 rue Léon Nicolle 17570 LES MATHES

**A votre arrivée, passer obligatoirement au stand organisation qui vous indiquera votre emplacement.
UNE SEULE ENTREE, AV. de l'Océan**

LES MATHES – LA PALMYRE

LE SAMEDI 18 MAI 24

VIDE-GRENIERS

CENTRE COMMERCIAL LA PALMYRE

6H30 à 18H30

PRIX DE L'EMPLACEMENT :

3 € le METRE LINEAIRE



3€/ml – Possibilité de garder son véhicule derrière son stand : minimum 5 ml (pour les autres véhicules obligation de prendre la longueur de celui-ci). Vous serez installés à la suite des uns des autres, suivant votre arrivée. ATTENTION, si vous voulez être à côté d'amis, il faut arriver les uns derrière les autres

A votre arrivée, passer obligatoirement au stand organisation qui vous indiquera votre emplacement.

UNE SEULE ENTREE, AV. de l'Océan

Brocante dans le centre commercial vous aurez tout à portée de main, bar, boulangerie, épicerie....

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 06.86.99.53.16

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PLUS TARD LE MARDI 14 MAI 24

Mme Picon Lucile 23 rue Leon Nicolle à Les MATHES

Ou directement sur le site COMITE JUMELAGE LES MATHES HELLO ASSO

Possibilité de demander le bulletin auprès de OT. de la Palmyre ou

Par mail : jumelage17570@laposte.net ou 06 86 99 53 16

BULLETIN INSCRIPTIN AU DOS

Ne pas jeter sur la chaussée



LES MATHES – LA PALMYRE

LE SAMEDI 18 MAI 24

VIDE-GRENIERS

CENTRE COMMERCIAL LA PALMYRE

6H30 à 18H30

PRIX DE L'EMPLACEMENT :

3 € le METRE LINEAIRE



3€/ml – Possibilité de garder son véhicule derrière son stand : minimum 5 ml (pour les autres véhicules obligation de prendre la longueur de celui-ci). Vous serez installés à la suite des uns des autres, suivant votre arrivée. ATTENTION, si vous voulez être à côté d'amis, il faut arriver les uns derrière les autres

A votre arrivée, passer obligatoirement au stand organisation qui vous indiquera votre emplacement.

UNE SEULE ENTREE, AV. de l'Océan

Brocante dans le centre commercial vous aurez tout à portée de main, bar, boulangerie, épicerie....

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 06.86.99.53.16

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PLUS TARD LE MARDI 14 MAI 24

Mme Picon Lucile 23 rue Leon Nicolle à Les MATHES

Ou directement sur le site COMITE JUMELAGE LES MATHES HELLO ASSO

Possibilité de demander le bulletin auprès des OT. de La Palmyre ou

Par mail : jumelage17570@laposte.net ou 06 86 99 53 16

BULLETIN INSCRIPTIN AU DOS

Ne pas jeter sur la chaussée

